

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 MARS 2024

N° D/2024-01

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 11 Présents : 7 Procuration : 0 Votants : 7

DATE DE CONVOCATION : 21 mars 2024

VOTES : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **VINGT-HUIT MARS**, à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY,

Présents : Gilles CASTY ; Elsa GIOVANNINI ; Muriel SAEZ ; Jean-Yves JURCZYK ; Françoise GALEYRAND ; Lydia AMIEL ; Isabelle GIAVARA

Absent : André ANDOQUE ; Fanny TISSEYRE ; François RICHARD ; Nicole AUTHIER ;

Mme GIAVARA Isabelle a été élue secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil d'Administration :

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice **2023**, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2023 au 31 décembre 2023**,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **Déclare** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice **2023**, par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus par les membres présents qui ont signé au registre.

Pour Copie Conforme,
Le Président,
Gilles CASTY



Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le
ID : 011-261100937-20240328-CA_2023-BF